



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

enfants

Question écrite n° 98736

Texte de la question

M. Paul Salen attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur l'arthrite chez les enfants. L'arthrite chez les enfants est une maladie difficile à diagnostiquer et particulièrement handicapante. Elle touche entre 16 et 150 enfants sur 100 000 dans les pays occidentaux et environ 4 000 jeunes seraient concernés sur le territoire français. Étant donné la rareté de cette maladie, elle peine à être diagnostiquée suffisamment rapidement pour une bonne prise en charge. Cependant, depuis dix ans, l'évolution des traitements de la maladie a permis la mise en œuvre d'une prise en charge pluridisciplinaire et une amélioration du quotidien des jeunes patients. Aussi, il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement afin de renforcer l'information auprès des pédiatres pour faciliter le diagnostic de cette maladie.

Données clés

Auteur : [M. Paul Salen](#)

Circonscription : Loire (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98736

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 septembre 2016](#), page 7849

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)